

PRISON : LIRE POUR EN SORTIR

Publié le 14/09/2017
France



Dans le cadre de son programme de réinsertion par la lecture, l'association Lire pour en sortir (<http://www.lirepourensortir.org/>) organise régulièrement des rencontres avec des écrivains en milieu carcéral. Reportage à Arras.

Un jeudi après-midi, dans la bibliothèque de la maison d'arrêt d'Arras. Une douzaine de personnes détenues, deux bénévoles et un professeur détaché de l'Éducation nationale sont réunis autour de Marc Salbert, écrivain et auteur d'*Amour, gloire et dentiers*, paru au printemps 2017.

« C'est ma première fois en prison, avoue-t-il. Ça m'a fait bizarre de voir les portes se refermer. » « Alors, pas trop anxieux ? » lui lance Selim. « Vous avez dû vous demander si vous alliez pouvoir ressortir », plaisante Dimitri.

La discussion s'amorce : pourquoi ce titre ? D'où est venue l'idée du personnage de Stanislas ? Pourquoi écrire sur une maison de retraite ? Anthony avoue ne pas avoir accroché et avoir arrêté la lecture au bout de 20 pages.

Les livres sont mon exutoire quand j'ai tendance à m'emporter.

Sébastien.

Dimitri, lui, a été captivé par l'humour : « J'ai beaucoup ri. La lecture m'apaise et me permet de prendre du temps pour moi, même si on est quatre dans ma cellule, c'est mon moment ! »

« Lire leur permet d'oublier leurs soucis et de vivre d'autres vies que la leur. Ça leur apporte un épanouissement personnel », témoigne Cécile, bénévole au Secours Catholique. « Avec la lecture, ils acquièrent aussi du vocabulaire et mettent des mots sur ce qu'ils ressentent », renchérit Murielle, qui vient avec Cécile chaque jeudi après-midi rencontrer les personnes détenues participant au programme de Lire pour en sortir, pour échanger avec elles autour des livres.

« Depuis que je me suis mis à lire en prison, j'ai moins peur de m'exprimer. J'ai progressé en orthographe et j'ose écrire des lettres de quatre pages à mes proches », témoigne Armand.

C'est aussi un objectif de Lire pour en sortir : lutter contre l'illettrisme (on considère qu'un détenu sur quatre a des difficultés de lecture et d'écriture) et donner aux personnes condamnées la possibilité de s'exprimer par des mots, et non plus par le corps et la violence. À Arras, elles écrivent d'ailleurs une nouvelle dans le cadre d'un atelier d'écriture avec le professeur.

PRÉPARER L'APRÈS

« Les livres sont mon exutoire quand j'ai tendance à m'emporter, avoue Sébastien. Ça me calme ! Et dans le cadre de Lire pour en sortir, on échange nos points de vue sur les romans. J'ai ainsi appris à accepter les critiques et je pense que ça va m'aider pour après, lorsque je serai dehors, et que je devrai faire face par exemple à un refus d'un employeur. »

« Pour moi, le livre est un prétexte pour créer un échange entre détenus et il leur permet de réaliser un effort d'insertion en apprenant à s'écouter, ce qui est important dans la vie en société », estime Murielle.

Le travail de réinsertion passe d'ailleurs par l'entretien du lien avec le monde extérieur : les deux bénévoles, le professeur et les écrivains jouent ce rôle de passerelle. Et pour les détenus, le fait qu'un auteur vienne à leur rencontre est valorisant.

« Lire pour en sortir contribue au travail de resocialisation des personnes détenues et les livres leur donnent envie d'explorer autre chose », reconnaît

Stéphane Wallaert, chef d'établissement de la maison d'arrêt d'Arras.

« Lire un livre, donner son avis, s'exprimer... », résume Jean Caël, responsable du département Prison/justice au Secours Catholique, « cela revient finalement à s'autoriser à avoir une opinion, et ce n'est pas évident pour des personnes détenues qui ont souvent intériorisé un sentiment d'exclusion. Lire pour en sortir permet de remettre en route l'individu. »

Lire pour en sortir permet de remettre en route l'individu.

Jean Caël, responsable du département Prison/justice au Secours Catholique.

Avant de partir, Marc Salbert se voit prier par les personnes détenues de leur dédicacer son ouvrage. Tous repartent avec le sourire en direction de leurs cellules. « Quand je choisis un livre, je me sens libre, conclut Selim. Et quand je lis, je m'évade. »

Objectif d'ici 2020 : 10 000 personnes détenues concernées par Lire pour en sortir

L'association Lire pour en sortir a vu le jour en juillet 2014 avec le soutien du Secours Catholique. Elle accompagne aujourd'hui 850 personnes détenues de 8 établissements pénitentiaires (Fresnes, Bourg-en-Bresse, Mont-de-Marsan, Châlons-en-Champagne, Nice, Versailles, Arras et Roanne), soit plus de 40 % des personnes incarcérées, dans la découverte ou la redécouverte de la lecture.

Remise de peine

Chaque prisonnier bénéficie d'un accompagnement personnalisé par un bénévole. Il choisit les livres parmi une sélection d'ouvrages (achetés neufs à un réseau de libraires indépendants locaux) et rédige par la suite une fiche de lecture qui sera transmise au Service d'insertion et de probation (Spip), puis au juge d'application des peines, qui peut alors accorder ou non une réduction de peine. Ceci est en effet possible depuis la modification du Code de procédure pénale d'octobre 2014, que réclamait Lire pour en sortir, et qui prend en compte les activités culturelles, entre autres la lecture, pour permettre des réductions de peine.

Changement de regard

Mais au-delà de cette sortie anticipée des détenus, l'idée est bien de les aider dans leur réinsertion : « L'insertion culturelle est à la base de l'insertion économique et sociale », estime Alexandre Duval-Stalla, président de l'association et par ailleurs bénévole au département Prison/justice du Secours Catholique. « La lecture aide les personnes détenues à changer leur regard sur elles-mêmes et sur les autres. » D'ici 2020, Lire pour en sortir aimerait atteindre plus de 10 000 personnes détenues.

Cécile Leclerc-Laurent

Crédits photos : ©Elodie Perriot / Secours Catholique